



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – Grand-Rue à Hobscheid

En raison des travaux de toiture dans la Grand-Rue à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 9 septembre 2025, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du mercredi, 10 septembre 2025 jusqu'au plus tard le vendredi, 24 octobre 2025, chaque jour entre 8h30 et 16h30, la circulation dans la Grand-Rue à Hobscheid est réglée comme suit :
- rétrécissement sur une voie sur le tronçon limité à la hauteur du bâtiment sis 23, Grand-Rue.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 9 septembre 2025

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre,

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu